



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 octobre 2019

2nd budget participatif de Romainville : le vote est ouvert !

Les Romainvillois·e·s ont déposé leurs idées pour leur ville. La Ville de Romainville invite maintenant les habitant·e·s à voter pour leurs trois projets préférés, du 7 octobre au 3 novembre 2019.

En juin, la Ville de Romainville a lancé son deuxième budget participatif permettant aux Romainvillois·e·s de proposer, co-construire et choisir des projets pour leur ville, leur quartier ou leur rue. Les habitant·e·s avaient jusqu'au 21 juillet dernier pour déposer leurs idées. Les services municipaux ont étudié la recevabilité et la faisabilité des 66 propositions déposées sur la plateforme en ligne. **Aujourd'hui ce sont 18 projets qui sont soumis au vote.**

C'est maintenant aux Romainvillois·e·s de voter, du 7 octobre au 3 novembre 2019 !

Chaque Romainvillois·e·s peut voter une fois pour ses trois projets préférés :

- **Sur la plateforme en ligne** : www.budget-participatif-romainville.fr ; Quelques clics suffisent : pour voter, il suffit de s'identifier ou de créer un compte sur la plateforme.
- **Par bulletin papier**, dans une urne : à la Mairie, dans les trois espaces de proximité, à la Maison des retraité·e·s.

Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus, dans la limite de l'enveloppe allouée, puis ils seront intégrés au budget d'investissement 2020 de la Ville de Romainville. La mise en place des projets débutera en avril 2020, après le vote en conseil municipal du budget de l'année.

> **Toutes les informations sur le budget participatif** : www.budget-participatif-romainville.fr ou bp@ville-romainville.fr

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr